

Google.org Impact Challenge

Google.org Impact Challenge for Women and Girls

FAQ

À propos

Qu'est-ce que le « Google.org Impact Challenge »?

Le « Google.org Impact Challenge » (GIC) est un appel de dossiers lancé partout dans le monde pour permettre aux organismes qui œuvrent à l'autonomisation économique des filles et des femmes de soumettre des demandes de financement. À cette fin, Google.org offrira un montant total de 25 millions de dollars américains aux organismes retenus, sous la forme de fonds.

Pourquoi Google organise-t-il le « Google.org Impact Challenge »?

Adoptés il y a 25 ans, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing marquaient un ambitieux pas en avant vers l'égalité entre les sexes. En 2015, l'ONU a fait de « l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles » l'un de ses Objectifs de développement durable. Malgré ces efforts à grande échelle, les inégalités entre les femmes et les hommes persistent, et se sont même accrues avec la crise de la COVID-19. Pour 55 % des femmes, contre seulement 34 % des hommes, la perte du revenu a été l'un des impacts majeurs de la pandémie.

Alors que, partout dans le monde, les économies et les sociétés se reconstruisent, nous avons vu un moyen d'agir. Pour le Google.org Impact Challenge, nous prévoyons un total de 25 millions de dollars américains de financement pour des programmes qui œuvrent pour l'autonomisation économique des femmes et des filles, en fournissant les outils, les ressources et les opportunités nécessaires à la concrétisation de leurs idées et de leur potentiel.

Quand a lieu le « Google.org Impact Challenge »?

La période de candidature est ouverte du 8 mars au 9 avril 2021. Les organismes sélectionnés pour recevoir ces fonds seront annoncés à la fin de l'année 2021.

Que remportent les organismes lauréats? Quel sera le montant des fonds attribués?

Google.org répartira un fonds de financement de 25 millions de dollars américains entre les organismes lauréats. Les montants de ces fonds devraient varier entre 300 000 et 2 millions de dollars américains, selon les besoins de chaque projet. Nous encourageons donc les candidats à soumettre une estimation précise du budget nécessaire à la réalisation de leur projet. De la même manière, toute ressource complémentaire allouée au projet sera ajustée selon les besoins. Les organismes pourront également recevoir une aide personnalisée prolongeant ce financement afin de les aider à réaliser leurs projets.

Pourquoi le processus de candidature se fait-il en deux phases?

Nous sommes attentifs aux ressources mobilisées par votre organisme en préparation du « Google.org Impact Challenge ». Nous espérons qu'un processus de candidature en deux phases vous permettra de gagner du temps en réduisant le nombre de questions posées lors de la première phase, et en vous communiquant au plus tôt le statut de votre candidature.

Participation et admissibilité

Qui peut participer?

Le « Challenge » est ouvert à toute entité à but non lucratif, organisme de bienfaisance, institut universitaire, établissement de recherche public ou privé, ou entreprise d'économie sociale à but lucratif promouvant un projet ayant un objectif caritatif explicite. Nous recherchons des personnes innovantes qui comprennent les besoins observés au sein de leurs communautés locales et de leurs pays. La décision définissant les organismes et projets bénéficiant de ces financements relève de Google.org. Le siège social de votre organisme doit être situé dans votre pays de résidence. Les organisations basées en Crimée, à Cuba, en Iran, en Corée du Nord ou en Syrie et les projets réalisés dans ces pays ne sont pas admissibles. Malheureusement, les personnes non affiliées à un organisme ne sont pas admissibles.

Un organisme à but lucratif poursuivant une mission sociale peut-il poser sa candidature?

Les entreprises à but lucratif enregistrées et constituées en vertu des lois de leur pays peuvent soumettre leur candidature si leur projet a un objectif caritatif explicite et si elles acceptent de partager de manière libre tous droits de propriétés intellectuelles créés (ou distribués) dans le cadre du financement.

Mon organisme peut-il déposer une candidature commune avec un autre organisme?

Un seul organisme peut être nommé candidat officiel, mais nous acceptons et encourageons la coopération, notamment entre des experts techniques et des professionnels du secteur social. Le dossier de candidature permet de préciser les noms des partenaires dont la contribution est essentielle à vos activités. Si votre candidature est retenue et qu'un financement vous est attribué, l'organisme nommé candidat officiel sera le seul bénéficiaire de ce financement, mais il sera libre d'octroyer une partie des fonds à d'autres organismes ou de conclure un contrat de sous-traitance avec d'autres organismes pour mener à bien le projet, dans la mesure où ces autres organismes respectent les conditions de l'accord de financement.

Dans quelle langue dois-je présenter ma candidature?

Les candidatures doivent être présentées en anglais. Nous serons en mesure de travailler avec des organismes dont la langue maternelle n'est pas l'anglais tout au long du processus d'évaluation et de sélection.

Mon organisme peut-il soumettre plusieurs idées de projet?

Nous vous conseillons de choisir le projet qui répondra le mieux à nos critères de candidature et d'évaluer soigneusement les points forts de votre organisme. Toutefois, si vous préparez deux projets différents qui vous semblent admissibles, vous pouvez soumettre un dossier de candidature pour chacun d'eux. Nous évaluerons chaque projet séparément. Aucun organisme ne pourra déposer plus de deux dossiers de candidature, sauf dans les cas mentionnés ci-dessous.

Je travaille pour un grand organisme (une université, p. ex.) qui a plusieurs services.

Pouvons-nous déposer plusieurs dossiers de candidature?

Les grands organismes, comme les collèges et les universités, sont autorisés à déposer plusieurs dossiers de candidature. Toutefois, nous demandons à chaque Directeur de recherche de ne soumettre qu'une seule proposition. Prenez note que le « Google.org Impact Challenge » ne sert pas à financer des propositions de recherche. Nous privilégions les projets proposant une vision et un plan d'action clairs qui visent à atteindre un objectif inspirant.

Puis-je déposer une candidature si mon organisme soutient indirectement l'autonomisation des femmes et des filles, par exemple en s'attaquant à une cause sous-jacente?

Oui. Nous savons que faire avancer l'autonomisation économique des femmes et des filles passe par de nombreux facteurs sous-jacents, tels que l'éducation et l'accès au numérique. Lors du dépôt de votre candidature, nous vous demandons d'indiquer clairement la façon dont votre organisme et sa mission pourront, au bout du compte, permettre aux femmes et aux filles de concrétiser leurs idées et d'exploiter leur potentiel économique.

Confidentialité et Propriété Intellectuelle

Les informations fournies dans le cadre des candidatures resteront-elles confidentielles?

Non. Google.org ne traitera pas votre candidature de manière confidentielle ou comme faisant l'objet d'un droit de propriété, et les détails de votre projet sont susceptibles d'être partagés avec des experts internes ou externes pour évaluer votre proposition. Ainsi, veuillez ne pas inclure de données à caractère confidentiel ou faisant l'objet d'un droit de propriété dans votre dossier de candidature. Si votre organisme est retenu pour recevoir un financement, votre descriptif de projet pourra être publié sur le site Web du « Google.org Impact Challenge ».

Qui détient les droits de propriété intellectuelle des projets créés par les bénéficiaires d'un financement?

Nous pensons que les projets auxquels nous octroyons un financement doivent bénéficier au plus grand nombre. Si vous êtes l'un de nos lauréats, l'accord de financement standard exige que tout droit de propriété intellectuelle créée grâce au financement octroyé par Google.org doit être accessible par tous et ce, gratuitement, en vertu d'une licence logicielle libre et permissive. Si votre organisme est sélectionné pour la deuxième étape et que vous avez une raison impérieuse de conserver les droits de propriété intellectuelle créée avec le financement de Google.org, vous pourrez demander à ce qu'une exception soit faite en nous transmettant les éléments justifiant votre demande.

Informations ayant trait au projet

Qu'entendez-vous par « projet »?

Par « projet », nous faisons référence au concept et au plan de mise en œuvre que votre organisme propose pour créer et renforcer l'autonomisation économique des femmes et des filles. Si votre projet est sélectionné, les fonds alloués seront dédiés à la mise en œuvre de ce projet. C'est pourquoi nous devons savoir comment ce financement vous aidera à le réaliser.

Le projet peut-il n'en être qu'au stade conceptuel? Doit-il s'agir impérativement d'une idée nouvelle pour mon organisme?

Nous sommes heureux d'évaluer les idées qui n'ont pas encore été concrétisées si elles sont accompagnées d'un plan de mise en œuvre clair, réalisable et qui se révélera bénéfique pour l'autonomisation économique des femmes et des filles. L'idée peut ne pas être nouvelle et peut même déjà faire l'objet d'un travail avancé. Dans tous les cas, nous voulons savoir exactement dans quelle mesure un financement donnera un coup d'accélérateur à la réalisation, à la portée et à l'impact de votre projet.

Si un autre organisme est déjà en train de mettre en œuvre un concept similaire, pouvons-nous tout de même soumettre notre projet?

Oui, mais veuillez noter que nous évaluerons les projets sur leurs qualités d'innovation et d'évolutivité. Dites-nous comment et pourquoi votre approche est inédite pour la population cible, pourquoi votre organisme est le mieux équipé pour mettre en œuvre le concept de manière pertinente, ou comment vous prévoyez de coopérer avec d'autres organisations pour atteindre votre objectif.

Quel type de soutien puis-je attendre de la part de Google pour mettre en œuvre mon projet?

Les organismes sélectionnés pourront être invités à participer à des ateliers et à d'autres programmes de soutien organisés par Google et d'autres organisations extérieures en vue de faire avancer leur projet. Google échangera avec votre organisme pour envisager un soutien gratuit ou la mobilisation de volontaires afin de vous aider concernant certains aspects de votre projet. Cela pourra par exemple consister en un audit de la conception de l'interface, une consultation en marketing, un programme de coaching et de mentorat, etc. En déposant votre projet, vous acceptez de permettre à vos collaborateurs les plus expérimentés de participer à tout programme de soutien (virtuel ou en présentiel) proposé en rapport avec le financement.

Dans quel délai le financement doit-il être dépensé?

Les financements devront être dépensés sur une période de 12 à 36 mois.

Le financement peut-il servir à régler nos frais généraux et de personnel?

Oui, mais l'essentiel du financement doit servir à la mise en œuvre du projet. Les organismes à but lucratif peuvent uniquement utiliser les fonds pour régler les frais généraux et de personnel présentant un lien direct avec le projet caritatif. Pour les universités et autres établissements d'enseignement supérieur, les frais généraux ne doivent pas représenter plus de 10 % du budget total. Cette limite s'applique au bénéficiaire principal du financement, aux sous-bénéficiaires et aux sous-traitants.

Processus de candidature

Puis-je obtenir un exemplaire des questions figurant dans le dossier de candidature avant de remplir celui-ci?

Oui, vous trouverez [ici](#) une copie des questions du dossier de candidature pour la phase 1. Un aperçu des questions de la phase 2 se trouve [ici](#). Prenez note que le dossier de candidature de la phase 2 peut comporter d'autres questions que celles se trouvant dans l'aperçu.

Pouvons-nous intégrer des annexes ou des renseignements supplémentaires à notre

candidature?

Le processus de candidature vous donne la possibilité d'insérer des liens vers des ressources additionnelles. Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure d'accepter des pièces jointes autres que celles intégrées sous la forme de liens.

Puis-je enregistrer un brouillon de mon dossier de candidature sur le site pour le modifier ultérieurement?

Non. Il n'est pas possible de sauvegarder votre dossier de candidature pour le modifier ou le compléter plus tard. Nous vous conseillons de rédiger vos réponses dans un fichier séparé et de ne les copier dans le formulaire de candidature que lorsque vous serez prêt(e) à le soumettre.

Comment savoir si ma candidature a bien été soumise?

Veillez à remplir tous les champs requis et à respecter les limites de mots, puis cliquez sur le bouton « Envoyer ». Si la candidature a été correctement soumise, vous verrez s'afficher un message accusant réception de votre dossier de candidature. Vous recevrez également un courriel de confirmation à l'adresse électronique que vous avez indiquée.

J'ai envoyé mon dossier de candidature. Que dois-je faire d'autre?

Très bonne nouvelle, merci de votre candidature. Vous n'avez rien d'autre à faire. Nous vous recontacterons si nous avons besoin de renseignements complémentaires. Par la suite, nous annoncerons les noms des organismes sélectionnés lorsque des décisions auront été prises.

Mon projet n'est pas passé en phase 2 du processus de candidature. Puis-je quand même déposer un dossier de phase 2?

Seules les candidatures sélectionnées pour la phase 2 seront invitées à présenter un dossier. Malheureusement, si votre candidature n'est pas sélectionnée pour la phase 2, elle ne sera pas considérée pour la suite du « Google.org Impact Challenge ».

Ai-je besoin d'un compte Google pour déposer ma candidature?

Non, vous n'avez pas besoin d'un compte Google.

Allez-vous examiner chaque candidature?

Oui, nous évaluerons toutes les candidatures admissibles reçues.

J'ai d'autres questions. À qui dois-je les adresser ?

Écrivez-nous à womenandgirls-challenge@google.com.